



www.ccbriançonnais.fr

DELIBERATION
N°2018- 20 du 27 mars 2018

**OBJET - SUBVENTION 2018 MJC-CENTRE
SOCIAL DU BRIANCONNAIS**

Rapporteur : M. Jean-Louis CHEVALIER

Le 27 mars 2018 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 21 mars 2018 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Gérard FROMM.

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : 26

Nombre de pouvoirs : 6

M. Sébastien FINE est nommé secrétaire de séance.

Sont présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Guy HERMITTE, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, M. Emeric SALLE, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

Ont donné pouvoir :

- M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
- M. Romain GRYZKA à Mme Catherine MUHLACH
- M. Jean-Marius BARNEOD à M. Jean-Franck VIOUJAS
- M. Nicolas GALLIANO à Mme Catherine BLANCHARD
- M. Gilles PERLI à M. Emeric SALLE
- M. Charles PERRINO à Mme Patricia ARNAUD

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais lui donnant compétence dans le domaine social pour établir une convention d'objectifs avec les structures associatives bénéficiant de l'agrément « Centre social » délivré par la Caisse d'Allocations Familiales,

Vu la convention pluriannuelle 2015-2018 d'objectifs entre la CCB et la MJC-Centre Social (CS) du Briançonnais, en date du 22 décembre 2014,

Vu l'article III-A-1 de cette convention pluriannuelle d'objectifs, relatif aux conditions financières, stipulant que la collectivité vote annuellement le montant du concours financier qu'elle apporte à la MJC-CS,

Vu la demande de subvention 2018 de 180 000 € formulée par la MJC-CS du Briançonnais,

Vu la proposition de la Commission « Affaires sociales » en date du 18 décembre 2017 d'attribuer une subvention de 175 352 €, soit +2% par rapport à la subvention 2017, vu l'avis favorable du Bureau en date du 5 mars 2018,

Mme Marie MARCHELLO quitte la salle,

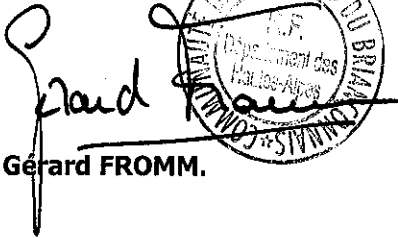
Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

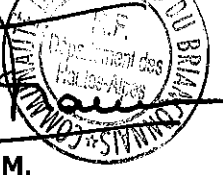
- Approuve le versement d'une subvention de **175 352 €** (soit +2% de la subvention 2017) en direction de **la MJC-Centre Social du Briançonnais,**

- Dit que les crédits nécessaires ont été prévus dans le Budget Primitif 2018 du budget « Général ».

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,


Gérard FROMM.



Date affichage : **30 MARS 2018**